

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 8 FEVRIER 2022

Présents : Hervé MEDINA, Nathalie SAGE, Jean-Marc CHAUVIN, Françoise ALIBERT, Gérard GUÉRIN, Karine PRIEU, Rémy PARRIER, Carine FROMENT, Sandrine LABAUME, Frédéric NIEDDU, Stéphanie JOUVE, Hélène CHAFFOIS, Pascale LEGER, Blandine FONTAINE, Franck CARRU, Jérôme CHALAMET, Elisabeth GUYOT.

Anne HILAIRE (secrétaire de mairie, à titre de conseil)

Absents : Jacques AUBERT procuration à Rémy PARRIER, Philippe PRINCET procuration à Blandine FONTAINE.

Secrétaire de séance : Sandrine LABAUME

Ouverture de la séance à 20 h

ORDRE DU JOUR :

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 30 NOVEMBRE 2021

Le compte-rendu de la réunion du 30 novembre 2021 est approuvé.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

CONVENTION DE PARTENARIAT – RELAIS PETITE ENFANCE

Le relais d'assistantes maternelles situé à Tulette dont bénéficient les assistantes maternelles de Suze la Rousse, est pris en charge par l'EPA Maison de l'Enfance de Saint Paul-Trois-Châteaux,

Monsieur le Maire propose de signer le renouvellement de la convention pour le renouvellement en 2022 de la convention de partenariat pour le Relais d'Assistantes Maternelle de Tulette.

Approuvé à l'unanimité

COMPOSITION DES COMMISSIONS SUITE À REMPLACEMENT DE CONSEILLERS MUNICIPAUX

Suite au remplacement de 2 conseillers municipaux démissionnaires, la liste des commissions municipales et délégations aux associations est mise à jour comme suit :

APPEL D'OFFRES ET DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

(Président + 3 membres titulaires + 3 suppléants)

Le Président

MEDINA Hervé

3 membres titulaires

CHAUVIN Jean-Marc – PRIEU Karine – CARRU Franck

3 suppléants

ALIBERT Françoise – JOUVE Stéphanie - CHALAMET Jérôme

C.C.A.S.

(10 membres + le Président)

Elus : ALIBERT Françoise – LABAUME Sandrine – PARRIER Rémy – FROMENT
Carine – FONTAINE Blandine

Extérieurs : GUILLOT Marie-Laure – GUYOT Elisabeth – PARIS David
GUILLOT Hélène – LEFORT Marie-Claude

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

1 délégué

SAGE Nathalie

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

(8 titulaires + 8 suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
CHAUVIN Jean-Marc	FROMENT Carine
MARCEL Jocelyne	CHAREYRE Dominique
CARRU Franck	GUYOT Elisabeth
PRIEU Karine	MONIER Frédéric
PEZ Michel	LEGER Pascale
GUERIN Gérard	PRADELLE Hubert
ALIBERT Françoise	LABAUME Sandrine
PARRIER Rémy	SAGE Nathalie

Choisies par la Direction des Finances Publiques sur liste votée par le conseil municipal en temps voulu.

COMMISSION DE CONTRÔLE DE LA LISTE ÉLECTORALE

(5 TITULAIRES + 5 SUPPLEANTS)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
AUBERT Jacques	FROMENT Carine
PARRIER Rémy	JOUVE Stéphanie
LABAUME Sandrine	CHALAMET Jérôme
CARRU Franck	PRINCET Philippe
LEGER Pascale	FONTAINE Blandine

Pôle de Coordination d'Autonomie et de Prévention
(Maison départementale de l'Autonomie)

(1 délégué titulaire + 2 suppléants)

ALIBERT Françoise
LABAUME Sandrine – FONTAINE Blandine

CLIGEET (Commission Locale d'Information auprès des Grands Equipements
Energétiques du Tricastin)

(1 délégué titulaire + 1 suppléant)

GUERIN Gérard
PRIEU Karine

C.N.A.S. (Comité National d'Action Sociale)

(1 délégué titulaire)

MEDINA Hervé

COLLÈGE (Conseil d'Administration)

1 délégué titulaire

FROMENT Carine

ENFANCE – JEUNESSE

(2 titulaires)

SAGE Nathalie - NIEDDU Frédéric

DÉFENSE (1 Correspondant)

AUBERT Jacques

SECURITÉ ROUTIÈRE (1 délégué)

GUERIN Gérard

SANTÉ SECURITÉ AU TRAVAIL (2 délégués)

PARRIER Rémy – LABAUME Sandrine

FINANCES

6 membres

PRIEU Karine - CHAUVIN Jean-Marc - ALIBERT Françoise
PARRIER Rémy – AUBERT Jacques – LEGER Pascale

RÉFÉRENT GYMNASSE

1 titulaire – 1 suppléant

PARRIER Rémy
AUBERT Jacques

PERSONNEL

6 membres

ALIBERT Françoise – GUERIN Gérard – PRIEU Karine
AUBERT Jacques – LABAUME Sandrine – LEGER Pascale

COFIL

2 membres

CARRU Franck – SAGE Nathalie

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

SAGE Nathalie - ALIBERT Françoise – GUERIN Gérard – PRIEU Karine –
AUBERT Jacques – PARRIER Rémy – LABAUME Sandrine – JOUVE Stéphanie - NIEDDU
Frédéric – CHALAMET Jérôme – LEGER Pascale - FONTAINE Blandine –
CARRU Franck

COMMISSION SCOLAIRE

6 membres

ALIBERT Françoise – GUYOT Elisabeth – JOUVE Stéphanie
FROMENT Carine – CHAFFOIS Hélène – CARRU Franck

COMMISSION SÉCURITÉ ACCESSIBILITÉ BÂTIMENTS PUBLICS

6 membres

GUERIN Gérard – PRIEU Karine – AUBERT Jacques
GUYOT Elisabeth – PARRIER Rémy – LEGER Pascale

COMMISSION URBANISME

6 membres

CHAUVIN Jean-Marc – PRIEU Karine – AUBERT Jacques
FROMENT Carine – CHAFFOIS Hélène – PRINCET Philippe
SAGE Nathalie – ALIBERT Françoise – FONTAINE Blandine

COMMISSION CŒUR DE VILLAGE

6 membres + 5 extérieurs

Elus : SAGE Nathalie - GUERIN Gérard - PARRIER Rémy
LABAUME Sandrine – NIEDDU Frédéric – FONTAINE Blandine
Extérieurs : Jean-Claude DUFRAISSE – Laurence QUERENGHI – Amandine SEVERAC
Joseph MORTELETTE – PICARD Patricia – JOLIVET Jean-Marie

COMMISSION DE VOIRIE

6 membres

CHAUVIN Jean-Marc – GUERIN Gérard – AUBERT Jacques
CHALAMET Jérôme – CHAFFOIS Hélène – PRINCET Philippe

COMMISSION PROTECTION ENVIRONNEMENT (dont AMBROISIE)
(4 membres)

SAGE Nathalie – PARRIER Rémy
LABAUME Sandrine – CHAFFOIS Héléna

Établissement Public de Coopération Culturelle "Les Châteaux de la Drôme"
1 délégué au C.A. + 1 suppléant

SAGE Nathalie
Suppléant
PRINCET Philippe

Syndicat R.A.O.
(2 délégués titulaires + 2 suppléants)

GUERIN Gérard – GUYOT Elisabeth
CHAUVIN Jean-Marc – CARRU Franck

SDED Syndicat Départemental d’Energie de la Drôme
(1 délégué titulaire + 1 suppléant)

GUERIN Gérard
SAGE Nathalie

S.I.D Syndicat d’Irrigation Drômois
(2 délégués titulaires)

CHAUVIN Jean-Marc – PARRIER Rémy

S.I.F.A
Syndicat Intercommunal de Fourrière Animalière
(1 délégué titulaire + 1 délégué suppléant)

JOUVE Stéphanie
PRINCET Philippe

FINANCES LOCALES

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA PART COMMUNALE DE CONSTRUCTION DU COLLÈGE

La demande faite auprès de l’Etat en 2021 ayant été refusée, il est proposé de redéposer une demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l’Investissement Public Local (DSIL) ainsi que de la Région afin d’obtenir des aides pour financer la part revenant à la commune pour les travaux du futur collège.

Pour mémoire, la participation communale est estimée à environ 1 700 000 €.

Approuvée à l’unanimité

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Le Cabinet Merlin, maître d'œuvre, a établi un avant-projet concernant les travaux nécessaires à la réduction des eaux claires parasites sur le réseau d'assainissement.

Cette 2^{ème} tranche de travaux se découpe en 5 phases :

- Phase 1 : rue de Cinsaults et Chemin de la Verdière : réhabilitation par chemisage sur 310 ml, renouvellement et/ou réhabilitation de 10 regards, reprises de 14 branchements.
- Phase 2 : route de Sainte Cécile : réhabilitation par chemisage sur 600 ml, renouvellement et/ou réhabilitation de 18 regards, reprises de 35 branchements.
- Phase 3 : avenue des Côtes du Rhône et route de Sainte Cécile : mise en séparatif sur 700ml, création de 10 regards, renouvellement de 75 branchements.
- Phase 4 : rue de la Glacière : création réseau eau pluviale de 20ml, création d'un regard.
- Phase 5 : Traverse du Figuier : réhabilitation par chemisage sur 61 ml, renouvellement de 4 branchements.

Le coût estimatif du projet total (5 phases) s'élève à 884 000 € HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter l'Etat par le biais de la DETR, afin d'obtenir des financements qui permettront de programmer ces travaux.

Approuvé à l'unanimité.

ADHÉSION À LA COMPÉTENCE EFFICACITÉ ÉNERGETIQUE DU SDED

Depuis 2019, la commune adhère au service de conseil en énergie du SDED afin d'obtenir des subventions jusqu'à 50% sur les travaux d'économie d'énergie. Le SDED propose une nouvelle convention pour 2022 avec des conditions légèrement modifiées. Le montant des travaux pouvant être pris en compte s'élève désormais à 50 000 € sur 3 années glissantes mais l'aide est toujours de 50% pour un coût d'adhésion de 0,20 € par habitant.

Approuvé à l'unanimité.

OUVERTURE DE CRÉDITS

Afin de permettre d'engager, liquider et mandater des dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent, il est proposé d'ouvrir les crédits correspondants.

Approuvé à l'unanimité

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Un vide-jouets a été organisé par la Commission Jeunesse et Sport au bénéfice de l'association Les Blouses Roses de Montélimar. Ce vide-jouets a rapporté à la commune la somme de 360 €.

Monsieur le Maire propose d'augmenter cette somme de 40 € pour atteindre la somme de 400 € à reverser à l'association sous forme de subvention exceptionnelle.

Approuvé à l'unanimité

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT – TRAVAUX DE PROTECTION DE LA VILLE DE BOLLÈNE CONTRE LES CRUES DU LEZ

Le SMBVL (Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez) a adressé à la commune de Suze la Rousse le dossier de demande d'autorisation de défrichement déposé dans le cadre des travaux de protection de la ville de Bollène contre les crues du Lez dont est en charge le Syndicat.

Dans le cadre de la procédure, le conseil municipal de Suze la Rousse doit donner un avis sur cette demande. Tous les élus du conseil municipal ont été destinataires du dossier complet.

Monsieur Chauvin souhaite faire un rappel de l'historique du SMBVL et du projet de protection de la ville de Bollène :

- Depuis plusieurs décennies, des crues importantes du Lez ont été constatées, dont celle de 1993.
- La gestion de ce cours d'eau était par le passé gérée par 3 « petits » syndicats qui ont fusionné pour ne devenir qu'un seul syndicat en charge du Lez, le SMBVL. La commune de Suze la Rousse supportait un coût d'environ 35 000 € par an versés au SMBVL. Suite à ces changements, l'Etat n'a plus attribué de subventions pour permettre au syndicat de réparer les digues, réparations qui sont restées à la charge des riverains-propriétaires.
- Les différentes études ont mis en évidence que le Pont du Lez de Suze la Rousse permettait de réguler les crues en jouant un rôle d'écrêteur. Mais avant d'atteindre Bollène, le Lez est à nouveau alimenté par différents cours d'eau et canaux qui augmentent le débit du cours d'eau.
- Un premier bureau d'études avait élaboré un projet prévoyant la création de casiers dans les terres agricoles le long du Lez, qui devaient se remplir puis se vider après la crue et ainsi éviter l'inondation de la commune de Bollène. Cette solution n'a finalement pas été retenue.
- Le projet qui a été retenu et qui est en cours de réalisation prévoit donc la création d'une digue longitudinale. Ces travaux nécessitent le défrichement de 15 633 m² réparties sur 66 parcelles réparties de la façon suivante :
 - o Sur la commune de Bollène, une emprise totale à défricher de 12 906 m² sur 51 parcelles

- Sur la commune de Suze la Rousse, une emprise totale à défricher de 2 727 m² sur 15 parcelles.

Monsieur le Maire rappelle que projet a pour but de sauver des vies humaines avant tout.

Après débat, un avis DEFAVORABLE est donné à cette demande d'autorisation de défrichement avec 14 voix contre, 4 abstentions et une voix pour.

INFORMATIONS DIVERSES

- Les 5 nouvelles bornes incendie ont été installées. Elles sont situées à St Turquois, Route de Tulette, Chemin de la Delile et Chemin de Bigary.
- Le recensement de la population est en cours. Il est obligatoire pour les habitants et important pour la commune et son avenir. La population légale permet d'anticiper sur les besoins futurs en infrastructures. Nadine Azevedo étant absente, c'est Nathalie Sage qui assure le rôle de coordonnateur. Certains logements sont difficiles à recenser en raison des réticences de leurs habitants.
- Une modification de la circulation est à l'essai Traverse du figuier, avec l'installation provisoire de chicanes pour ralentir la vitesse excessive des véhicules empruntant cette voie. Si le test s'avère concluant, une installation définitive sera aménagée.
- Dans le cadre du groupement de commande d'électricité, le SDED nous informe d'une augmentation extrêmement importante de notre consommation électrique (environ 45 000 € pour 2022). Une réflexion sur des économies de consommation est en cours, en particulier sur l'éclairage public.
- Les fouilles archéologiques sur le site du futur collège sont en cours. Il y a de nombreuses découvertes qui seront mises en valeur lors de journées « Portes Ouvertes » fin février. A l'issue des fouilles (courant mars) les travaux pourront commencer.
- Le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire mené par la commune de Bouchet en partenariat avec La Baume de Transit et Suze la Rousse avance. Le dossier a été déposé à l'Agence Régionale de Santé le 7 février 2022.
- Le budget sera voté le 12 avril 2022.

La séance est levée à 21h30.